

Mémoire du Département Histoire et Géographie du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre du processus de renouvellement de l'autorisation ministérielle accordée à Glencore pour l'exploitation de la Fonderie Horne à Rouyn-Noranda.

19 octobre 2022

À qui de droit,

Le Département d'Histoire et de Géographie du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est composé de trois géographes et de trois historiennes-ns. Nous enseignons principalement des cours dans le cadre du Programme de Sciences humaines, dont un des buts consiste à « situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation » (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017, p. 6). En plus de cette responsabilité professionnelle et citoyenne, nous dispensons des cours qui portent sur la géographie et l'histoire régionale. C'est dans cette perspective que nous soumettons un Mémoire dans le contexte du renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne. Les préoccupations présentées ici ont été alimentées par le Rapport scientifique de l'Institut National de Santé Publique du Québec pour soutenir les autorités de santé publique (INSPQ, 2022, pp. 12-20) et les travaux de l'organisation du Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (Revimat, 2022).

Comme plusieurs vous l'aurez signalé, la situation actuelle nous apparaît insoutenable et doit changer. Nous sommes en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore tel que présenté. Il nous semble que les mesures proposées dans la version soumise actuellement ne protégeront pas la santé des citoyennes et citoyens de Rouyn-Noranda (Fonderie Horne-Glencore, 2022). De notre point de vue, le gouvernement du Québec, le ministère de l'Environnement et les autorités québécoises en santé publique, de même que le ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, doivent défendre la population de Rouyn-Noranda, et exiger que Glencore – Fonderie Horne respecte les normes québécoises, tel que le demandent également des médecins de Rouyn-Noranda (Léveillé, 2022).

En synthèse, nous souhaitons la prise en compte des recommandations suivantes :

1. L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m^3 d'arsenic dans l'air d'ici un an.
2. L'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m^3 par la Fonderie Horne **au plus tard** d'ici cinq ans.
3. L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.
4. L'identification par la Santé publique du Québec de cibles maximales d'émissions aux 8 heures, plutôt que des cibles correspondant à des moyennes annuelles. D'autant plus

qu'une moyenne journalière (et bien entendu annuelle) cache des pics, il faut des mesures prises tous les jours et aux périodes concernées.

5. La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an.
6. L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes. De plus, ces stations d'échantillonnage devraient permettre de mesurer les particules au sol, et donc, ne devraient pas être situées uniquement en hauteur (INSPQ, 2022, p. 44).
7. La surveillance systématique des émissions de tous les métaux et autres contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
8. Le suivi des particules fines (PM2,5) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
9. Des études de biosurveillance et de suivi pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda quant à l'exposition aux métaux et contaminants.
10. L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Nous comptons sur le sens des responsabilités du Gouvernement du Québec, mais plus précisément du ministère de l'Environnement et de la Santé publique du Québec pour que ces demandes deviennent réalités. Nous souhaitons également que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, Steven Guibault, s'implique dans le dossier si l'inaction du Gouvernement du Québec se poursuit.

Salutations distinguées,

53-54

Christian Dube

Coordonnateur du Département Histoire et Géographie du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Les membres du Département Histoire et Géographie

Katherine Jusseaume-Dumont

Geneviève Guimont

Isabelle Lauzon

Martin Baron

Christian Dubé

Miguel Charlebois

Adresse : 425 boul. du Collège Rouyn-Noranda

Code postal : J9X 5E5

Adresse courriel : christian.dube@cegepat.qc.ca

Bibliographie

- Fonderie Horne-Glencore. (2022). *Bonification du plan pour meilleur gain environnemental – Partie III de la section 8.5 de l'Attestation d'assainissement*.
https://www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/consultation-fonderie-horne/Documents/Enjeux%20environnementaux/Renouvellement%20autorisation%20ministérielle%202022-2027/Avis%20air/Plan%20d'action/2022-08-29_GFH_Presentation_Plan_daction.pdf
- Institut national de santé publique du Québec (2022). *Soutien scientifique aux autorités de santé publique dans le cadre du processus de renouvellement de l'autorisation ministérielle accordée à Glencore pour l'exploitation de la Fonderie Horne à Rouyn-Noranda : Rapport d'évaluation du risque*.
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/consultation-fonderie-horne/Documents/Enjeux%20santé/soutien-scientifique-sante-publique-renouvellement-autorisation-ministerielle-Glencore-Fonderie-Horne.pdf>
- Léveillé, J.-T. (2022) Émissions d'arsenic à Rouyn-Noranda : Cri du cœur des médecins. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2022-07-03/emissions-d-arsenic-a-rouyn-noranda/cri-du-coeur-des-medecins.php#:~:text=%C3%89missions%20d'arsenic%20%C3%A0%20Rouyn%2DNoranda%20Cri%20du%20c%C5%93ur%20des%20m%C3%A9decins&text=Une%20cinquante%20de%20m%C3%A9decins%20de,des%20habitants%20de%20la%20ville.>
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2017). *Sciences humaines : Programme d'études préuniversitaires*.
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/300.A0-Sciences-humaines-VF.pdf
- Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue. (2022). <https://reseauvigilance.ca/>
-

Adressez le mémoire à :

Gouvernement du Québec - ConsultationFonderieHorne@environnement.gouv.qc.ca

Daniel Bernard, député de la circonscription Rouyn-Noranda-Témiscamingue à l'Assemblée nationale - daniel.bernard@assnat.qc.ca et rouyn-noranda-temiscamingue@coalitionavenirquebec.org

Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique au gouvernement fédéral - Steven.Guilbeault@parl.gc.ca

Sébastien Lemire, député de la circonscription Abitibi-Témiscamingue à la Chambre des Communes - Sebastien.Lemire@parl.gc.ca

Ville de Rouyn-Noranda - info@rouyn-noranda.ca

Syndicat des Enseignantes et Enseignants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue - seecat@cegepat.qc.ca